



Centre de Formation d'Apprentis
Forestier Régional
104 route de Luglon - 40630 Sabres



Bac Professionnel Forêt

Codes ROME : A1205, A1201



Certification préparée

Bac professionnel Forêt
Niveau 4

RNCP39646

Certificateur :

Ministère de l'Agriculture

Date échéance certification :

31/08/2027

Parcours personnalisé

En fonction des pré-requis,
des tests de positionnement
et des diplômes obtenus

Poursuite de formation possible

Consultez notre site internet

Débouchés professionnels et conditions d'environnement du métier

Le titulaire de ce diplôme
exerce son activité au sein
d'une entreprise de travaux
forestiers dont il peut être
responsable ou qu'il peut
diriger, au sein d'un service
public ou pour le compte d'un
particulier.

Objectifs

Acquérir les compétences pour mettre en œuvre les techniques forestières au service de la gestion, de la conduite de chantiers forestiers.

Contenu - capacités

MG1 : Construction d'un raisonnement scientifique autour des questions du monde actuel

MG2 : L'exercice du débat à l'ère de la mondialisation

MG3 : Développer son identité culturelle

MG4 : Actions et engagements individuels et collectifs dans des situations sociales

MP5 : Raisonner des choix techniques

MP6 : Organisation d'un chantier forestier

MP7 : Chantier d'exploitation forestière

MP8 : Travaux d'amélioration des peuplements

MP9 : Opération de maintenance des équipements

Obtention de la certification

La formation étant organisée en modules, elle vous permet de bénéficier du contrôle en cours de formation (CCF) qui compte pour partie à l'examen.

L'autre partie de l'examen se déroule sous la forme d'épreuves terminales écrites et orales.

Lieu de formation

CFAFR de Sabres - Route de Luglon - 40630 Sabres

Apprentissage

Organisation de la formation

La formation se déroule sur trois ans en alternance à raison de :

- 1850 heures de formation au CFA (soit environ 16 semaines de formation au CFA en classe de 2nd, 20 semaines en classe de 1^{ère} et 21 semaines en classe de terminale)

La classe de seconde est commune au Bac pro Aménagements Paysagers et se déroule au CFAAH de Dax-Oeyreluy.

- le reste du temps est passé en entreprise dont 5 semaines de congés payés annuels.

Modalités pédagogiques

Cours théoriques, études de cas, mises en situations pratiques, visites d'entreprises, suivi individuel.

Salle de classe équipée, salle de repos, plateau pédagogique équipé.

Référent handicap chargé de l'accueil et de l'accompagnement des apprenants en situation de handicap. Ensemble des équipes sensibilisé et formé au handicap.

Conditions d'admission

Entrée en formation possible dès 15 ans en ayant terminé une classe de 3^{ème}.
Satisfaire aux tests de pré-requis.

Pré-requis

Savoir lire, écrire et comprendre le français.

Utiliser les quatre opérations mathématiques.

Avoir un projet professionnel validé dans le domaine de la forêt.

Public - inscription

Public éligible aux conditions du contrat d'apprentissage, selon la réglementation en vigueur.

Remplir la fiche contact disponible sur notre site internet et/ou prendre contact avec le CFA.

Conditions de rémunération

En tant qu'apprenti vous serez rémunéré par votre entreprise selon votre âge et votre année de formation.

Contacts
Service inscription :

05 58 04 41 88
cfa.sabres@educagri.fr

<https://agricampus40.fr>



Cofinancé par
l'Union européenne



RÉGION
**Nouvelle-
Aquitaine**



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE
*Liberté
Égalité
Fraternité*